

Règlement intérieur

À lire avec attention avant de remplir très lisiblement votre bulletin d'inscription ci-après.

Seuls les licenciés FFCT, et/ou les licenciés membres des fédérations étrangères pourront participer aux circuits de randonnées. Afin de nous permettre de nous organiser au mieux, le nombre de participants (cyclotouristes + accompagnateurs) sera limité en fonction des possibilités d'hébergement.

1 - Identité des participants

Licenciés FFCT et leur famille (ascendants, descendants, conjoints, concubins déclarés, pacsés, enfants sous tutelle). Un contrôle strict des participants et des accompagnateurs sera effectué à la permanence, sur les lieux d'hébergement fédéraux et aux points d'accueil. Tous les participants et accompagnateurs devront être inscrits sur le bulletin d'inscription afin de posséder un badge pour le présenter à tous les contrôles.

L'utilisation de vélos à assistance électrique sur les circuits est strictement réservée aux licenciés autorisés par la fédération et l'usage de vélo avec moteur thermique est totalement proscrit. Les contrevenants seront exclus de l'organisation sans possibilité de remboursement.

Seuls les licenciés inscrits reçoivent des cartes de route et des plaques de cadre.

2 – Droits d'inscription

En accord avec la FFCT, les droits d'inscription reçus **après le 15 juillet 2012 seront majorés de 50%** sauf pour les étrangers, cachet de la poste faisant foi ou date d'envoi du courriel. Dans un souci d'équité, cette disposition sera systématiquement appliquée et tout dossier non conforme sera mis en litige ce qui retardera votre inscription.

Le tarif préférentiel de 14 euros s'applique aux seuls bénéficiaires de la **licence famille FFCT** : conjoint, concubin, pacsé licencié ou jeune de 18 à 25 ans résidant à la même adresse que le premier licencié.

Une demande d'annulation pour cas de force majeure dûment justifiée et formulée par écrit sera recevable avant la date du 15 juillet 2012. L'appréciation du cas de force majeure reste de la compétence exclusive du COSFIC.

Pour toute annulation après cette date, les droits d'inscription resteront acquis en totalité à l'organisation pour frais de constitution de dossier.

Les prestations Repas, Excursions, Randonnées Pédestres et Cyclo-découvertes® **ne seront en aucun cas remboursées pour toute annulation postérieure au 15 juillet 2012.**

Toute absence de souscription d'une assurance contre les accidents corporels entraîne ipso facto la renonciation du participant à tout recours à l'encontre de l'organisation et de la FFCT au titre de ce risque.

3 – L'accueil des jeunes

L'accueil des jeunes se fera à l'espace jeunes situé dans l'enceinte de la permanence à Niort. Le bulletin d'inscription «jeunes» est à compléter **pour chaque enfant** et à joindre à votre dossier.

Ne pas oublier de renseigner le paragraphe 2 du bulletin individuel et familial.

4 – Hébergement

Les campings fédéraux sont situés à la périphérie de Niort (le plus éloigné à 9 km). Pour ces campings, **et cette année exceptionnellement, des navettes bus gratuites seront mises à disposition.**

Les organisateurs rappellent que les campings fédéraux sont des campings provisoires et, qu'à ce titre, ils ne peuvent proposer les mêmes prestations d'hébergement et de confort que les campings privés (pas d'électricité sur les emplacements). Un camping sera aménagé pour les personnes avec handicap, le signaler par courrier, ou dans la rubrique commentaire pour les inscriptions par internet, pour l'attribution d'emplacements dans ce camping.

Les hébergements collectifs sont situés proches de la permanence (le plus éloigné à 7 km). Les petits déjeuners ne sont pas compris dans le prix des hébergements collectifs. Les draps, couvertures ou couettes et traversins ne sont pas fournis.

Hébergement chez l'habitant : remplissez le questionnaire page 2 et vous recevrez une proposition d'hébergement avec l'accusé de réception de votre inscription. Veillez à ne pas omettre le règlement forfaitaire prévu en page 3 pour participation aux frais induits par la recherche de logement. Aucun logement ne sera attribué sans réception du document d'inscription dûment complété.

Pour ceux qui souhaitent être hébergés ensemble (campings, dortoirs ou logement chez l'habitant) regroupez vos dossiers d'inscriptions, précisez vos souhaits et transmettez-les par courrier ou dans la rubrique commentaire pour les inscriptions par internet. Nous ferons notre possible pour satisfaire votre demande.

5 – Restauration

Une restauration du terroir et de qualité se prépare à l'avance. Pour mieux vous servir et faciliter le travail du traiteur, inscrivez-vous dès maintenant. Les inscriptions sur place seront limitées.

Les repas du pique-nique du jeudi 9 Août ne se feront que sur réservation.

6 – Excursions

Rappel : l'inscription à la semaine fédérale est obligatoire pour participer aux excursions. Le nombre de places est limité.

La prestation comprend le transport, les entrées et l'accompagnement par des guides. Restauration : repas tiré du sac à la charge du participant.

Pour des raisons de sécurité, les animaux ne sont pas admis.

7 – Randonnées pédestres

Rappel : l'inscription à la semaine fédérale est obligatoire pour participer aux randonnées pédestres.

Le nombre d'inscrits est limité à 200 personnes réparties sur 5 randonnées par jour. L'encadrement est assuré par des accompagnateurs.

La prestation comprend le transport et les visites. Restauration : repas tiré du sac à la charge du participant ou organisation, selon votre choix.

Des vêtements adaptés et de bonnes chaussures de marche sont recommandés.

Pour des raisons de sécurité, les animaux ne sont pas admis.

8 – Cyclo-découvertes®

Le nombre est limité à 5 groupes de 20 participants par randonnée. Repas tiré du sac à la charge du participant ou organisation, selon votre choix. Les participants se rendront par leurs propres moyens au lieu de départ (le plus éloigné à 40 km de Niort). L'encadrement est assuré par des accompagnateurs et les visites sont comprises dans le prix.

Rappel : les cyclo-découvertes® ne sont ouvertes qu'aux licenciés FFCT.

9 – Accusé de réception

Important : L'accusé de réception sera envoyé après enregistrement de votre dossier complet comportant :

*le bulletin d'inscription, correctement rédigé et vérifié, accompagné, le cas échéant, du ou des bulletin(s) jeune(s).

*un chèque (à l'ordre du COSFIC Niort/Chauray 2012) du montant global des prestations et inscriptions.

Pour une inscription par courrier, ou via internet sans adresse courriel, faire parvenir une enveloppe timbrée au tarif en vigueur jusqu'à 20g avec vos noms et adresse pour l'envoi de l'accusé de réception.

Pour une inscription via internet avec adresse courriel, l'accusé de réception est envoyé par courriel. Pour ce type d'inscription, le règlement par carte bancaire est à privilégier : simplification, rapidité du traitement du dossier et bien sûr, sécurisation du paiement.

Tout dossier incomplet ne pourra être traité, ce qui retardera votre inscription.

Les dossiers seront retirés sur le site de l'Acclameur, avenue de Limoges à Niort (fléché sur les voies d'accès "dossiers") à partir du vendredi 3 août de 14 h à 20 h et le samedi 4 août de 8 h à 19 h. A partir du dimanche 5 août, ils devront être retirés à la permanence de 10 h à 19 h.

- Pour ceux qui arrivent en train, la gare est située à 3 km du site de l'Acclameur.

- L'accès au site de l'Acclameur ne sera ouvert aux véhicules qu'à partir de 13h le vendredi 3 août.

La permanence située sur le site de Noron à Niort sera ouverte à partir du samedi 4 août à 14h ; les hébergements collectifs à partir du samedi 4 août à 10h.

Aucun accès à ces sites ne sera possible, ni accepté avant ces dates et heures.

10 - Sécurité

Les participants s'engagent à respecter le Code de la route en toutes circonstances et les consignes écrites et verbales des organisateurs ou de leurs représentants dûment accrédités.

BULLETIN DE RÉSERVATION de logement chez l'habitant

À compléter et à renvoyer impérativement avec votre bulletin d'inscription

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays : Mail :

Tél. : Portable :

Du : — / — / au — / — (04/08/2012 minimum au 13/08/2012 maximum)

Logement chez l'habitant

Possibilité cuisine oui non

Nombre de personnes

Animaux oui non

Nombre de lits 1 place

Si oui, précisez :

Nombre de lits 2 places

Fumeurs oui non

Recherche location caravane sur camping fédéral : oui

Bulletin d'inscription individuel ou familial

(dans ce dernier cas, vérifiez bien que vous avez souscrit une licence familiale)

Ligue : Club : Dépt : N° fédéral :

0) Identité des participants (cocher colonne A pour les accompagnateurs et indiquer leur identité)

N° de licence FFCT 2012	ou cocher A	Nom(s) en majuscules 6 personnes maximum par dossier	Prénom(s)	Date de naissance	Sexe M/F	Nationalité	Cochez la case		
							Route	VTT ^(*)	Autres activités (à préciser page 4 et/ou 5)

Adresse :
 Code postal : Commune : Pays :
 Tél. : Port. : E-mail :

1) Droits d'inscription (majoration de 50 % à compter du 15/07/2012)

Participants licenciés, FFCT ou Fédérations étrangères

	Nombre	Tarif	Montant (€)
Licencié		X 28 € ^(*) =	
Conjoint, concubin ou pacsé licencié et jeunes de 18 à 25 ans bénéficiant de la licence "Famille" FFCT		X 14 € ^(*) =	
Accompagnateur (non roulant) non licencié à la FFCT		X 28 € ^(*) =	
Moins de 18 ans		X Gratuit =	
Assurance rapatriement pour étranger, hors union européenne (obligatoire sauf copie de l'assurance personnelle). L'inscription des étrangers doit être enregistrée 1 mois avant le début de la SF.		X 18 € =	
SOUS-TOTAL 1			

(*) Un jeton de développement durable est remis par personne avec le dossier d'inscription. En fin de semaine, celui-ci pourra vous être remboursé 1€ (explication dans le dossier d'arrivée).

2) Accueil des Jeunes

Êtes-vous concerné par cette rubrique ? Oui Non (cochez la case utile)

Si oui, remplir obligatoirement le bulletin d'inscription individuel Jeunes (page 7)

Nombre de jeune(s) inscrit(s)

Montant (€)
SOUS-TOTAL 2 ⁽²⁾

⁽²⁾ Ce chiffre est le cumul des frais d'inscription figurant sur le ou les bulletins d'inscription individuels que vous avez remplis séparément.

3) Hébergement

A. Camping fédéral (cochez la case correspondante)

Caravane Camping-car - 8 m Camping-car + 8 m (réserver 2 emplacements) Tente

Forfait obligatoire non réductible pour 11 jours du vendredi 3/08/2012 au lundi 13/08/2012.

Veillez indiquer le nombre d'emplacements que vous souhaitez et le nombre de campeurs.

	Nombre	Tarif	Montant (€)
a. Emplacement de camping			
- avec véhicule à moteur		X 26 € =	
- cyclo-camping (sans voiture)		X 12 € =	
b. Nombre de campeurs			
- Personnes + de 18 ans		X 23 € =	
- Personnes de 3 à 18 ans (pièce d'identité demandée)		X 10 € =	

Pour les familles avec enfants, souhaitez-vous être regroupé avec d'autres familles ? Oui Non

B. Hébergements collectifs : draps, couvertures ou couettes et traversins ne sont pas fournis.

Forfait obligatoire non réductible pour les 9 nuits du samedi 04/08/2012 à 10 h au lundi 13/08/2012 à 10 h.

	Nombre	Tarif	Montant (€)
Dortoir (chambres à 2, 3, 4 ou 6 / lits 1 place)	Nombre de personnes	X 135 €	

C. Hébergement chez l'habitant

	Nombre	Tarif	Montant (€)
Forfait par personne de plus de 18 ans pour frais de dossier		X 5 €	

Remplir le questionnaire au bas du règlement intérieur page 2

SOUS-TOTAL 3

Le Cosfic ne pourra être tenu responsable de l'éloignement du logement par rapport à la permanence au moment de la demande.

D. Hébergement hors organisation

Oui Non Si oui, pensez à remplir les informations page 6.

Bulletin d'inscription individuel ou familial

(dans ce dernier cas, vérifiez bien que vous avez souscrit une licence familiale)

4) Restauration (à la permanence)

	S	D	L	M	M	J	V	S	D	Nombre	Tarif	Montant (€)
Nombre de petits-déjeuners ⁽³⁾										X	5 € =	
Nombre de repas de midi ⁽⁴⁾										X	14 € =	
Nombre de repas du soir ⁽⁴⁾										X	14 € =	
Pique-nique du jeudi 9 août										X	11 € =	
Repas de clôture du samedi 11 août										X	26 € =	
Repas buffet du dimanche 12 août midi										X	14 € =	
SOUS-TOTAL 4												

⁽³⁾ Pour les personnes logées en hébergement collectif, le petit déjeuner pourra être pris à la permanence.⁽⁴⁾ pour les repas de midi et/ou du soir l'inscription doit en être faite la veille au soir à la permanence.

5) Réservation excursions à la journée

Nombre limité par jour, réparties sur plusieurs visites. Repas tiré du sac, transport et visites inclus.

Dimanche 5 août

	Nombre	Tarif	Montant (€)
▶ Visite guidée de la ville de Niort et de son Donjon	X	13 € =	

Lundi 6 août

▶ La Rochelle et croisière inter-îles : Fort Boyard (approche) et Ile d'Aix	X	43 € =	
▶ Grand Parc du Puy du Fou	X	41 € =	
▶ Journée découverte en Marais Poitevin : son écomusée – promenade en barque et dégustation	X	32 € =	
▶ Arsenal et fortification maritime : Rochefort - Citadelle de Brouage	X	39 € =	
▶ À la découverte des châteaux médiévaux des Rois d'Angleterre	X	38 € =	

Mardi 7 août

▶ La Rochelle et croisière inter-îles : Fort Boyard (approche) et Ile d'Aix	X	43 € =	
▶ Grand Parc du Puy du Fou	X	41 € =	
▶ Déjeuner-croisière en Marais Poitevin	X	69 € =	
▶ Journée Pineau - Cognac et art roman	X	34 € =	
▶ Les trésors du Pays Mellois : Des mines d'argent des rois Francs à l'Abbaye Royale	X	38 € =	

Mercredi 8 août

▶ La Rochelle et croisière inter-îles : Fort Boyard (approche) et Ile d'Aix	X	43 € =	
▶ Grand Parc du Puy du Fou	X	41 € =	
▶ Niort et le Marais Poitevin : L'empreinte de la Sèvre Niortaise, son donjon, ses ports, ses venelles	X	39 € =	
▶ Journée au parc du Futuroscope	X	47 € =	
▶ Promenade guidée nocturne en barque en Marais Poitevin (Coulon)	X	35 € =	

Jeudi 9 août

▶ Promenade guidée nocturne en barque en Marais Poitevin (Coulon)	X	35 € =	
---	---	--------	--

Vendredi 10 août

▶ La Rochelle et croisière inter-îles : Fort Boyard (approche) et Ile d'Aix	X	43 € =	
▶ Découverte pédestre Faune et Flore en Marais Poitevin : Guidage éco-animateur, barque – Parc Ornithologique	X	37 € =	
▶ Les traditions d'Antan : Des villages secrets au folklore poitevin - dégustation	X	32 € =	
▶ Grand Parc du Puy du Fou et Grand Spectacle de la Cinéscénie	X	62 € =	

Samedi 11 août

▶ La Rochelle et croisière inter-îles : Fort Boyard (approche) et Ile d'Aix	X	43 € =	
▶ Le Marais Poitevin : Ses moines bâtisseurs de l'Abbaye de Nieul et son habitat traditionnel	X	32 € =	
▶ Journée au parc du Futuroscope	X	47 € =	

SOUS-TOTAL 5

Entre le 1^{er} juin et le 15 juin en fonction du taux de remplissage des autocars, nous nous réservons la possibilité d'annuler et/ou de reporter votre choix. Vous retrouverez toutes ces excursions détaillées sur notre site SF2012.ffct.org à la rubrique « excursions »

Bulletin d'inscription individuel ou familial

(dans ce dernier cas, vérifiez bien que vous avez souscrit une licence familiale)

6) Randonnées pédestres à la journée (limitées à 250 personnes réparties sur 5 randonnées de 50 personnes par jour, repas tiré du sac à votre charge ou organisation selon votre choix – transport en bus compris sauf pour le dimanche 5 août)

Dimanche 5 août

	Nombre	Tarif	Montant (€)
▶ Les bords de Sèvre à Chauray (circuit fléché non accompagné)	X	Gratuit	

Jeudi 9 août

▶ Au pays du bon beurre dans la vallée de la Sèvre Niortaise (Facultatif : pique-nique à commander à la rubrique 4)	X	5 € =	
---	---	-------	--

5 randonnées de 50 personnes par jour

Lundi 6, mardi 7, mercredi 8, Vendredi 10, Samedi 11

Sélectionnez les jours
et indiquez le nombre

	L	M	M	V	S	Tarif	Nombre de repas	Tarif	Montant (€)
▶ Le plateau Mellois, terre d'asile des Huguenots						16 € +	X	9,50 € =	
▶ La Rochelle et son littoral						25 € +	X	9,50 € =	
▶ Le massif forestier de Mervent-Vouvant et sur les traces des insurgés de Vendée						10 € +	X	9,50 € =	
▶ Parthenay la Médiévale et le Haut Val de Sèvre						17 € +	X	9,50 € =	
▶ La Venise Verte						12 € +	X	9,50 € =	

SOUS-TOTAL 6

7) Prestations VTT Tous les jours, des ravitaillements d'appoint spécifiques seront proposés gratuitement.

	Nombre	Tarif	Montant (€)
▶ Samedi 11 août (Rallye raid et multi-activités sportives) – Limitée à 100 personnes	X	5 € =	

SOUS-TOTAL 7

8) Cyclo-découverte® 60 km maxi – limitées à 160 personnes par jour (2 randonnées de 80 personnes par groupes de 20). Repas tiré du sac à votre charge ou organisation selon votre choix

Lieu de départ
et distance de la permanence

	Nombre	Tarif	Nombre de repas	Tarif	Montant (€)
Dim. 5 août <input type="checkbox"/> Visite de Niort <i>Permanence à Niort-Noron</i>	X	10 € +	X	9,50 € =	
Lundi 6 août <input type="checkbox"/> À travers la grande Sylve d'Argenson <i>Javazay : 40 km</i>	X	10 € +	X	9,50 € =	
<input type="checkbox"/> Sur les chemins des Huguenots <i>Celles/Belle : 21 km</i>	X	10 € +	X	9,50 € =	
Mardi 7 août <input type="checkbox"/> Au pays des gueules noires <i>Ardin : 20 km</i>	X	10 € +	X	9,50 € =	
<input type="checkbox"/> Fontaines, ponts et lavoirs <i>Frontenay Rohan : 13 km</i>	X	10 € +	X	9,50 € =	
Merc. 8 août <input type="checkbox"/> Le Marais Poitevin <i>Permanence à Niort - Noron</i>	X	10 € +	X	9,50 € =	
<input type="checkbox"/> Au pays des gueules noires <i>Ardin : 20 km</i>	X	10 € +	X	9,50 € =	
Jeudi. 9 août <input type="checkbox"/> Au temps du Poitou Anglais <i>Permanence à Niort - Noron</i>	X	10 € +			(Facultatif : pique-nique à commander à la rubrique 4)
Vend. 10 août <input type="checkbox"/> De St-Agapit à Calvin <i>St-Maixent l'École : 25 km</i>	X	10 € +	X	9,50 € =	
<input type="checkbox"/> Au cœur de la Gâtine <i>St-Marc la Lande : 25 km</i>	X	10 € +	X	9,50 € =	
Sam. 11 août <input type="checkbox"/> Le Marais Poitevin <i>Permanence à Niort - Noron</i>	X	10 € +	X	9,50 € =	
<input type="checkbox"/> Randonnée en forêt de Chizé et la Vallée de la Boutonne <i>Beauvoir/Niort : 20 km</i>	X	10 € +	X	9,50 € =	

SOUS-TOTAL 8

9) Prestations diverses

	Nombre	Tarif	Montant (€)
Médaille souvenir de la Semaine Fédérale à Niort/Chauray	X	15 € =	
Trophée barque du marais	X	15 € =	
Vendredi 10 Août : Grand Spectacle de la Cinéscénie au Puy-du-Fou (places limitées à 1 500). Transport inclus	X	42 € =	
DVD souvenir (port inclus)	X	25 € =	
Achat planche de tickets de valeur	X	20 € =	

SOUS-TOTAL 9

TOTAL GÉNÉRAL : 1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7 + 8 + 9 = €

Renseignements complémentaires

Date d'arrivée prévue (sauf pour les hébergements collectifs : Samedi 4 août à 10 h)

vendredi 3 août

samedi 4 août

dimanche 5 août

autres jours (du 6 au 12 août)

À REMPLIR OBLIGATOIREMENT**Personnes à prévenir en cas d'urgence :**

Nom et Prénom :	Nom et Prénom :
Adresse :	Adresse :
Code postal - Ville :	Code postal - Ville :
Tél. :	Tél. :

Votre adresse si vous n'êtes pas en hébergement fédéral (adresse de votre logement sur place) :

Nom et Prénom :

Adresse :

Code postal - Ville :

Tél. :

Avez-vous bien noté votre numéro de téléphone et adresse e-mail page 3 ?

Joindre une enveloppe timbrée pour le retour de votre accusé de réception
(voir règlement intérieur paragraphe 9).

"Je déclare expressément avoir pris connaissance du règlement intérieur de la Semaine fédérale et m'engage à m'y conformer en toutes ses dispositions".

Fait à le2012

Signature de toutes les personnes inscrites sur ce bulletin :

Adresse d'envoi de votre bulletin d'inscription :

COSFIC – NIORT CHAURAY 2012
COMMISSION INSCRIPTION
BP 30039
79182 CHAURAY CEDEX

Tél : 09 61 40 80 72 - cosfic2012inscriptions@orange.fr

IMPORTANT : la copie de votre licence n'est pas demandée, cependant aucune inscription ne sera effectuée avant la prise de la licence 2012.
Vous pouvez vous inscrire via Internet sur le serveur de la FFCT et payer de préférence par carte bancaire au travers du site fédéral
(paiement sécurisé) : <http://www.ffct.org>
Pour les étrangers, le règlement doit se faire par virement bancaire. Le code IBAN sera fourni sur demande.

Bulletin d'inscription individuel JEUNE

Nom du jeune : Prénom :
 Date de naissance : Âge :
 N° de licence :
 Ligue : N° club : Club :

Si le jeune participe à la semaine fédérale avec d'autres personnes que ses parents, indiquer les coordonnées des parents et du tuteur :

Père - Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Portable :

Mail :

Mère - Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Portable :

Mail :

Tuteur - Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Portable :

Mail :

Accueil des jeunes licenciés

	Nombre	Tarif	Montant (€)
A - Centre aéré : de 4 à 16 ans du 6 au 10 Août 2012 Pour les moins de 4 ans (licence FFCT obligatoire) Contacter le Cosfic Niort/Chauray pour garderie et crèche éventuelle		X 80 € =	
SOUS-TOTAL A			

sélectionnez les jours

B - Sorties vélo de 10 à 18 ans - licence FFCT obligatoire	L	M	M	J	V	S	Nombre	Repas et activités *	Montant (€)
▶ Vélo de route								X 10 € =	
▶ VTT								X 10 € =	
SOUS-TOTAL A									

(*) Repas obligatoire + activités annexes (bowling, soirée disco, soirée resto...)

TOTAL A et/ou B

La date limite d'inscription est fixée au 1^{er} mai 2012

Joindre une photo récente de l'enfant.

La fiche Sanitaire OBLIGATOIRE (attention fiche recto/verso) est à télécharger sur le site du COSFIC <http://sf2012.ffct.org/> dans le menu « Inscriptions » ou à demander par écrit au COSFIC Niort/Chauray BP 30039 - 79182 Chauray Cédex - accompagné d'une enveloppe timbrée.

Accueil des jeunes à la journée :

A : Centre aéré

Accueil au centre aéré selon les horaires du centre aéré

B : Sorties Vélo

Ces sorties sont encadrées par des moniteurs et des initiateurs fédéraux.

Des circuits seront proposés chaque jour (départ de la permanence)

- ▶ de 50 à 100 km pour les routiers
- ▶ de 30 à 60 km pour les Vététistes

L'accueil des jeunes à la journée se fera entre 8h30 et 9 h à l'espace jeunes, fin d'accueil à 19h.

Les enfants doivent être emmenés et repris par leur père, mère ou tuteur légal à l'espace jeunes.

Être autonome au point de vue matériel (chambre à air adaptée au vélo, démonte pneus, petits outillages)

Le casque bien réglé est obligatoire.

Ne pas agraffer, ni coller la photo, un trombone suffit et envoyer le tout au COSFIC par courrier : Commission Jeunes avec enveloppe timbrée pour confirmation (pour ceux qui ne possèdent pas Internet).

Il est impératif de signer et joindre les 2 documents (Bulletin d'inscription, fiche sanitaire).

À : Le :

Signature
du représentant légal